



Note aux Internes en Equivalence Dépôt des carnets de stage

Les internes en équivalence ayant effectué les stages de Pharmacie Clinique et Hospitalière et Biologie (Promotion Juin 2019) et en Officine (Promotion Juin 2020) et les internes en équivalence ayant effectués un stage de rattrapage (stages qui s'achèvent avant le 31 Mai 2021), doivent impérativement déposer leurs carnets de stage en 4 exemplaires ainsi que la fiche d'évaluation sous plis confidentiel, selon le calendrier suivant : **le Mardi 22 Juin 2021** à la Direction des Stages de la Faculté de Pharmacie (de 8H00 à 13H00).

- L'examen oral aura lieu au mois de Juillet 2021, la date exacte sera fixée ultérieurement.
- Les internes en équivalence qui ont démarré leur stage en Juillet 2020 ne sont pas concernés par cette session.

Remarque :

- ☞ Le Dépôt peut être réalisé par une tierce personne.
- ☞ Tout stagiaire qui n'aura pas déposé son carnet de stage et la fiche d'évaluation dans les délais ne sera pas autorisé à passer l'examen oral de stage.
- ☞ la liste des internes en équivalence selon les sites d'examen (Centre de stage ou Faculté de Pharmacie de Monastir) sera diffusée ultérieurement sur le site de la Faculté.



La Directrice des stages
Pr. Emna ZRIBI